

Message du Conseil d'administration de votre Fonds

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Vous recevez le présent avis en votre qualité d'actionnaire de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - EUR Aggregate Bond Active UCITS ETF (le « Compartiment »), un compartiment de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV (le « Fonds »), un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments. Il est important et requiert votre attention immédiate.

Le présent avis n'a pas été revu par la banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications soient nécessaires pour qu'il réponde aux exigences de cette dernière. Les Administrateurs du Fonds et de la Société de gestion estiment qu'aucun élément du présent avis ni des propositions qui y sont détaillées n'entre en conflit avec les Réglementations de la Banque centrale sur les OPCVM. Les Administrateurs ont pris toutes les mesures raisonnables pour s'assurer qu'à la date de la présente Circulaire, les informations figurant dans celle-ci sont conformes aux faits et n'omettent aucun élément susceptible d'en affecter la teneur. Les Administrateurs assument la responsabilité des informations contenues dans la présente Circulaire.

En cas de doute quant aux mesures à prendre, veuillez consulter immédiatement votre courtier, conseiller juridique, comptable ou tout autre professionnel dûment habilité. Si vous avez cédé ou transféré de toute autre manière votre participation dans le Fonds, veuillez faire parvenir le présent avis au courtier ou autre agent par le biais duquel la cession ou le transfert a eu lieu, afin qu'il puisse le transmettre à son tour à l'acquéreur ou au cessionnaire. Les informations contenues dans cette Circulaire ne sont pas exhaustives et ne constituent pas un conseil juridique ou fiscal. Toute demande de rachat de vos actions peut avoir un impact sur votre situation fiscale. Veuillez consulter vos propres conseillers professionnels pour connaître les implications du changement de politique d'investissement et de la souscription, l'achat, la détention, la conversion ou la cession d'actions en vertu des lois des juridictions dans lesquelles vous êtes susceptible d'être soumis à l'impôt.

Sauf mention contraire, tous les termes commençant par une lettre majuscule utilisés dans la présente lettre et qui n'y sont pas autrement définis auront la signification qui leur est donnée dans le prospectus du Fonds daté du 17 avril 2025 (le « Prospectus »).

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente de l'augmentation de l'effet de levier escompté du compartiment JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV- EUR Aggregate Bond Active UCITS ETF (le « Compartiment ») de 50% à 250%, qui prendra effet le 23 mai 2025 ou à toute date ultérieure à laquelle la Banque centrale approuvera ledit changement.

Ces changements n'auront aucune incidence notable sur la gestion ou le profil de risque du Compartiment.

Le levier constitue une mesure de l'exposition globale de l'ensemble des produits dérivés et correspond à la « somme des valeurs notionnelles », sans compensation des positions opposées. Dans la mesure où le calcul ne tient pas compte de la sensibilité aux mouvements de marché ni de l'éventuelle hausse ou baisse du risque global du Compartiment, il est possible qu'il ne soit pas représentatif du niveau de risque d'investissement effectif du Compartiment.

Les détails et le calendrier des changements figurent ci-dessous et dans les pages suivantes. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Lorcan Murphy
Pour le Conseil d'administration

Modifications du Supplément – en vigueur à partir du 23 mai 2025

Motif des changements

Cette augmentation est due à la nécessité de recourir davantage aux futures sur obligations et aux futures sur taux d'intérêt à court terme afin de mieux gérer la duration pendant les périodes d'activité des banques centrales. Le Gestionnaire financier prévoit de continuer à utiliser ces instruments à moyen terme afin de gérer efficacement les portefeuilles et à des fins d'investissement dans le contexte monétaire actuel.

Le Fonds

Nom

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Forme juridique

ICAV

Type de fonds

OPCVM

Siège social

200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande

Téléphone

+353 (0) 1 6123000

Numéro d'enregistrement (Banque centrale)

C171821

Administrateurs

Lorcan Murphy, Bronwyn Wright, Samantha McConnell,
Travis Spence, Stephen Pond

Société de gestion

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Modifications des Suppléments

Modifications - indiquées ***en gras et en italique***. Les passages des Suppléments qui n'ont pas été modifiés ne figurent pas dans le tableau ci-dessous.

Supplément actuel	Nouveau Supplément
<p>Utilisation d'IFD et Gestion du risque.</p> <p>Le levier escompté est de 50% de la Valeur liquidative du Compartiment. Il se peut toutefois qu'il dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle. Dans ce cadre, le levier correspond à la somme des expositions notionnelles des IFD utilisés, telle que définie à la section « <i>Gestion des risques</i> » du Prospectus.</p>	<p>Utilisation d'IFD et Gestion du risque.</p> <p>Le levier escompté est de 250% de la Valeur liquidative du Compartiment. Il se peut toutefois qu'il dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle. Dans ce cadre, le levier correspond à la somme des expositions notionnelles des IFD utilisés, telle que définie à la section « <i>Gestion des risques</i> » du Prospectus.</p>

Les modifications sont apportées aux suppléments et aux Documents d'informations clés et Documents d'information clé pour l'investisseur (collectivement, les DICI) concernés, dont la version amendée sera disponible sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.ie. Comme pour tout investissement dans le Fonds, il est important de prendre connaissance du/des DICI pertinent(s) et de se tenir au courant des modifications qui peuvent y être apportées. Veuillez noter que toutes les conditions et restrictions relatives au rachat, telles que détaillées dans le prospectus, s'appliquent.

Veuillez noter que des exemplaires de la dernière version en vigueur du Prospectus sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du correspondant centralisateur, BNP Paribas Securities Services et du commercialisateur en France, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. Succursale de Paris. Vous pouvez également consulter la dernière version du Prospectus sur notre site Internet: www.jpmorganassetmanagement.com.

LV-JPM56449 | FR | 04/25